

Le 11 octobre 2019

Le Maire de Castelnau Montratier-Sainte Alauzie
1 Place Gambetta
Castelnau-Montratier
46170 Castelnau Montratier-Sainte Alauzie

à

Tous les parents des écoles et aux enseignantes

Objet : Modifications du fonctionnement des réservations
des repas du restaurant scolaire à partir du
4 novembre 2019.

Madame, Monsieur,

A compter du 4 novembre 2019, le fonctionnement des réservations des repas du restaurant scolaire sera modifié de la manière suivante :

- le passage du badge ne se fera que pour la garderie et le bus,
- la réservation des repas se fera directement par vos soins sur le site de carte+ avec la possibilité de réserver sur plusieurs semaines si le compte est suffisamment alimenté financièrement,
- les réservations et annulations pourront se faire comme suit :
 - à votre initiative sur le site de carte+ jusqu'à la veille minuit,
 - ou en cas de difficultés, les agentes présentes pourront au moyen de tablette faire ces modifications jusqu'à 8 h 30 uniquement.**Toutefois cette possibilité doit rester exceptionnelle.**
- le site de carte+ sera ouvert dès le 10 octobre pour les réservations des repas au retour des vacances de Toussaint.

Un nouveau règlement intérieur du restaurant scolaire et de la garderie, vous sera remis dès le retour des vacances de Toussaint. Il sera également disponible sur le site de la mairie (www.castelnaumontratier.fr).

Le secrétariat reste à votre disposition pour toute question complémentaire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire : Patrick Gardes